

La novlangue endort les esprits

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

14 février 2020

Plusieurs essais (dont « L'Hôpital, une nouvelle industrie » du Pr Stéphane Velut, neurochirurgien au CHU de Tours, Gallimard, janvier 2020), et articles se penchent ces temps derniers sur le sens des mots. Sur le dévoiement qu'ils subissent. Ainsi le progrès ne désigne plus que la technologie. Le social est banni du champ du progrès au sens d'une amélioration des conditions de vie des plus démunis. Pis, le social est une verrue, un chancre à écarter du chemin d'un néolibéralisme qui ne jure que par le profit de quelques-uns. La défense des acquis sociaux est une insulte au profit roi. Argument massue : il faut s'adapter aux réalités économiques générées par la mondialisation. À suivre cette logique, les enfants âgés de 10 ans pourront à nouveau travailler en France. Le sens du mot réforme, devenu le maître mot de l'idéologie néolibérale a lui aussi, subi une torsion vigoureuse. C'est Calvin qui rend célèbre le concept. Sa réforme embrasse essentiellement le champ religieux. Elle constitue le fondement du protestantisme. Elle se donne la mission d'instaurer un changement – en bien – des mœurs chrétiennes, à l'époque dissolues. Aujourd'hui, réformer a une seule signification : diminuer la dépense, restreindre les avantages. Et pour faire bonne figure on y accole l'adjectif courageux. Les gouvernements procèdent ainsi à des réformes courageuses... Toujours sur le dos des plus faibles. Vous avez dit courage ? Afin d'asseoir leur domination sur les esprits, les gens de pouvoirs inventent un nouveau langage. Comme celui décrit par Georges Orwell dans son roman « 1984 ». On est passé du ministère de la Guerre au ministère de la Défense. Les violences policières deviennent des « violences utilisées de manière illégitime ». Les civils tués lors de frappes militaires sont des « dommages collatéraux ». Le service après-vente de la novlangue est assuré par les radio et la télévision qui orientent l'opinion. La novlangue frappe aussi sévèrement chez nous. Au travers d'une institution réputée fiable et indépendante : celle de la justice. Renaud Gaudeul, procureur de la République à Fort-de-France pour introduire la renaissance d'un France Antilles déjà liquidé a qualifié sa requête de

« décision exceptionnelle ». Sauf que sur le plan du droit cette décision est tout simplement illégale.